

L'ÉCOLE COMMUNALE À VAIRE-SOUS-CORBIE

Hauts-de-France, département de la Somme (80)
Commune de 287 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :



Fiche d'identité

Porteur du projet :

Commune de Vaire-sous-Corbie

Les autres acteurs :

Architecte : Yves-Franck Kiki du cabinet Kiki architecte DLPG

Le projet en bref :

- Rénovation d'une classe de CM2
- Remplacement du chauffage à gaz par un chauffage électrique
- Aménagement d'une rampe extérieure
- Refonte de l'isolation thermique du bâti

Les points forts :

#accessibilité #chauffage électrique



DANIEL VAN DEN HOVE

Maire de Vaire-sous-Corbie

Pourquoi avez-vous décidé de lancer ces travaux de rénovation ?

Cette école ne respectait pas du tout les normes, tant en ce qui concerne l'isolation thermique que l'accès pour les personnes à mobilité réduite. Les conditions de vie pour l'enseignante et les élèves étaient loin d'être optimales. Les sanitaires étaient aussi très vétustes. Ce projet était donc très attendu et a été très bien accueilli.

Pouvez-vous nous présenter les principales actions effectuées ?

L'intérieur de l'école a été entièrement rénové : un faux plafond coupe-feu et une dalle isolante ont été installés, les vitrages ont été remplacés et l'ensemble du bâtiment a été isolé. Une VMC a également été mise en place. Nous avons travaillé en étroite collaboration avec l'architecte chargé des travaux pour trouver les meilleures solutions, répondant aux normes d'accessibilité et de rénovation énergétique, tout en respectant notre budget. Nous avons également modernisé le mobilier avec l'aide du conseil départemental.

Quels conseils pourriez-vous donner pour lancer ce type de projet ?

Notre principal défi a été d'anticiper toutes les complications liées à ce type de chantier : les délais de livraison des matériaux, la hausse de leurs coûts, ainsi que la difficulté à trouver des entreprises qualifiées. Il est donc important d'identifier les risques et de planifier les besoins dès le début du projet.

La bonne idée

Organiser des réunions de chantier avec les artisans concernés pour développer une vraie cohésion autour du chantier.



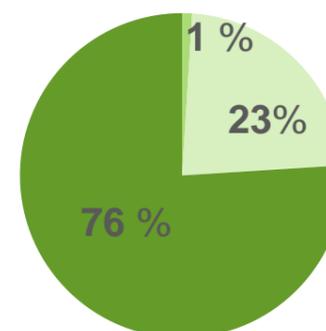
Et demain ?

La présentation des travaux a provoqué une vraie émulsion de la part des habitants de Vaire-sous-Corbie.

La commune souhaite continuer dans ce sens et mener des projets pour redynamiser le centre-bourg.

Plan de financement

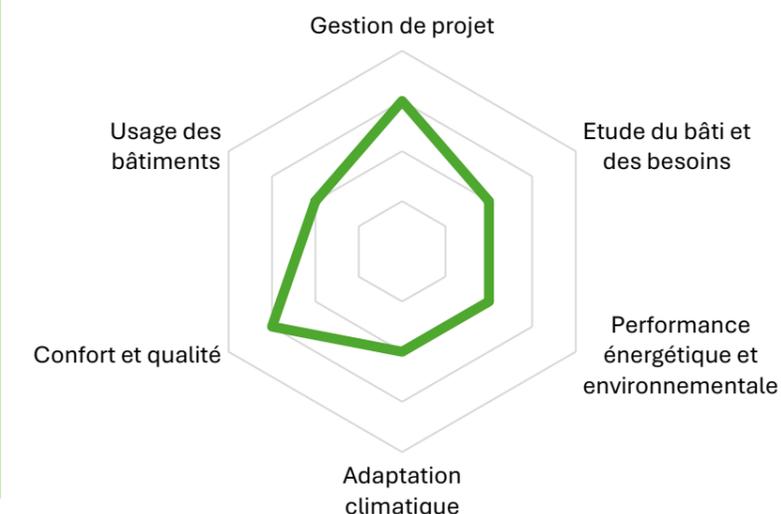
Le montant du projet s'élève à 289 000€. Il est financé par un prêt de 65 000€ accordé par la Banque des Territoires via le programme EduRénov. Le montant total des subventions est de 220 000€ (Conseil départemental, dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) et dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)). La ville a autofinancé 4 000€.



■ Autofinancement ■ Prêt ■ Subvention

EduRadar

L'EduRadar quantifie l'engagement du projet en fonction des 6 dimensions de la Charte de la rénovation énergétique des bâtiments scolaires élaborée par EduRénov et ses partenaires. Cette Charte recoupe un ensemble d'enjeux à considérer dans un projet de rénovation.



1900

Année de construction du bâtiment



103 M²

Surface rénovée du bâtiment



25

Élèves au sein de l'école



42%

Économie d'énergie visée



289 K€

Montant total prévisionnel de l'opération